

schwören wissen als bei einem décret oder arrêté ; deren aber können sie in dem Augiasstall der modernen französisch-holländischen Gesetzgebung unzählige gegen die Rechte und Freiheiten der Kirche hervorholen, von denen sie keine Idee, dafür aber desto ingrimmigeren Groll dagegen haben ... »

Laurent porte ce jugement sévère au moment même où il présente au roi un mémoire important, véritable état de revendications où rien n'est oublié. Le 21 juin suivant il fait rapport à l'internonce Ferrieri. L'internonce qui est au courant des difficultés que le vicaire apostolique a rencontrées auprès de l'administration et qui doit veiller à l'exécution des accords de La Haye transmet ses impressions au secrétaire d'Etat Lambruschini. « Era io ansioso di sapere cosa fosse ivi avvenuto relativamente a Mgr Laurent il quale desiderava di presentarsi a S. M. per implorare la sua protezione contro quelli che presiedono all' Amministrazione del G. Ducato ... » Ferrieri se réjouit de constater l'extrême gentillesse qui a marqué l'accueil fait au vicaire apostolique par le roi lors de son passage à Luxembourg et la faveur avec laquelle ont été écoutées les premières ouvertures verbales du prélat, « che l'accoglienza fattagli dal Rè è stata eccellente, et che per più volte ha avuto l'onore di sedere alla mensa Reale ricevendo un posto di distinzione sopra tutte le altre autorità ... » Une note plus inquiète se glisse cependant dans l'appréciation de Ferrieri qui rejoint certaines réflexions faites par Laurent lui-même : « Se la fermezza del Rè corrispondesse al buon volere sarei persuaso che queste promesse avrebbero un qualche risultato, ma il Rè è debole e chi lo attornia non trade sentimenti giusti ed imparziali. La posizione di Mgr Laurent è difficile giacché si trova in un continuo combattimento contro i Principi Massonici professati dall' attuale Governatore e dal Cancelliere di Stato per gli affari del Lussemburgo. Gli è necessaria una gran prudenza e pazienza per superare questi stadi. »¹⁾ L'internonce recommande donc au vicaire apostolique beaucoup de prudence et de patience, deux vertus que Laurent ne tenait pas précisément en haute estime.

* *

Le mémoire présenté au roi énumère les besoins les plus pressants de l'Eglise luxembourgeoise. Ce programme tient en 5 points :²⁾

1° La création d'un séminaire cléricale s'impose depuis que le Luxembourg a acquis une administration religieuse autonome. Les assurances données au vicaire Van der Noot, fin décembre 1840, ont permis tous les espoirs : l'assignation des locaux nécessaires a été agréée, les travaux de réfection et d'aménagement sont ordonnés. Rien cependant n'a été fait jusqu'à présent.

¹⁾ Dépêche de Ferrieri à Lambruschini, 25 juin 1842. Arch. Vat. Segreteria di Stato, Rubr. 256, 7° n° 62.

²⁾ Nous nous bornons à en donner une analyse sommaire, quitte à en développer les détails ultérieurement.